

## *L'Instruction obligatoire*

---

En novembre 1912, le docteur Finnie, député de la division Saint-Laurent de Montréal, présentait à la Législature de Québec une loi d'instruction obligatoire.

Cette loi ne concernait que la population protestante de la province. Les débats cependant qu'elle provoqua fournirent l'occasion à plusieurs députés de dire franchement ce qu'ils pensaient d'une telle mesure non seulement pour les protestants mais aussi pour les catholiques. Entre tous les discours, ceux du premier ministre, sir Lomer Gouin, du chef de l'opposition, M. Tellier, du député ouvrier de Saint-Sauveur, M. J.-A. Langlois furent particulièrement intéressants.

Comme cette question de l'instruction obligatoire revient actuellement devant le public, nous avons cru être utiles à nos concitoyens en leur remettant sous les yeux les opinions de ces hommes distingués. Nous regrettons de ne pas avoir le texte complet de leurs discours. Les compte rendus assez abondants qu'en ont donné les journaux nous permettent toutefois d'en reconstituer fidèlement les parties principales.

### DISCOURS DE SIR LOMER GOUIN

#### Question libre

Je déclare dès le commencement, dit sir Lomer, que la question est absolument libre pour tout le monde. Ceux qui sont en faveur de la mesure proposée peuvent l'appuyer de leur vote. Ce n'est pas parce que nous pensons dans un certain sens que nous voulons imposer notre opinion à la députation de cette Chambre, qui n'a de responsabilités qu'envers le peuple.

Ce bill est en réalité une loi pénale puisque par ce projet de loi on forcerait les parents à envoyer leurs